

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 82 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 15 Absent(s) : 12
--	---	--

Date de convocation : 23 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-1 :

Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant suite à la démission de Monsieur Alain PETTE de ses fonctions de Maire et de Conseiller Municipal de la Commune de Chieulles .

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le courrier de Monsieur Alain PETTE en date du 20 avril 2015 adressant à Monsieur le Préfet sa démission des fonctions de Maire et de Conseiller Municipal de la Commune de Chieulles,
VU le courrier de Monsieur le Préfet en date du 23 avril 2015 acceptant la démission de Monsieur PETTE,
CONSIDERANT que dans les communes de moins de 1 000 habitants les Conseillers Communautaires sont les Conseillers Municipaux désignés dans l'ordre du tableau,
SUITE à la tenue de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Chieulles en date du 21 juin 2015 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,


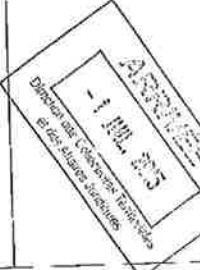
DECLARE Monsieur Jean-Louis BALLARINI, Maire de Chieulles, installé dans ses fonctions de Conseiller communautaire titulaire en remplacement de Monsieur Alain PETTE, démissionnaire,
DECLARE Madame Nicole SEVESTRE, Premier Adjoint au Maire de Chieulles, installée dans ses fonctions de Conseiller communautaire suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Louis BALLARINI.

Pour extrait conforme
Metz, le 30 juin 2015
Le Président

Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz



BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Destinataire Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus – PREFECTURE DE LA MOSELLE – 9 place de la Préfecture – BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1		
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		Contrôle de légalité
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	
Point 2 – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
Point 3 – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
Point 4 – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	 DoMetz - AIR
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	1	
Point 5 – Comptes Administratifs :	2	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
Point 6 – Affectation des résultats 2014.	6	
Point 7 – Décision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
Point 8 – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
Point 9 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 30 juin 2015
Le Président


 Jean-Luc BOHL
 Maire de Montigny-lès-Metz